

# SYNTHESE DES ECHANGES EN ATELIER

## QUESTION ABORDEE

Comment mobiliser et impliquer la profession agricole ?

## PARTICIPANTS

23 personnes ont participé à l'atelier.



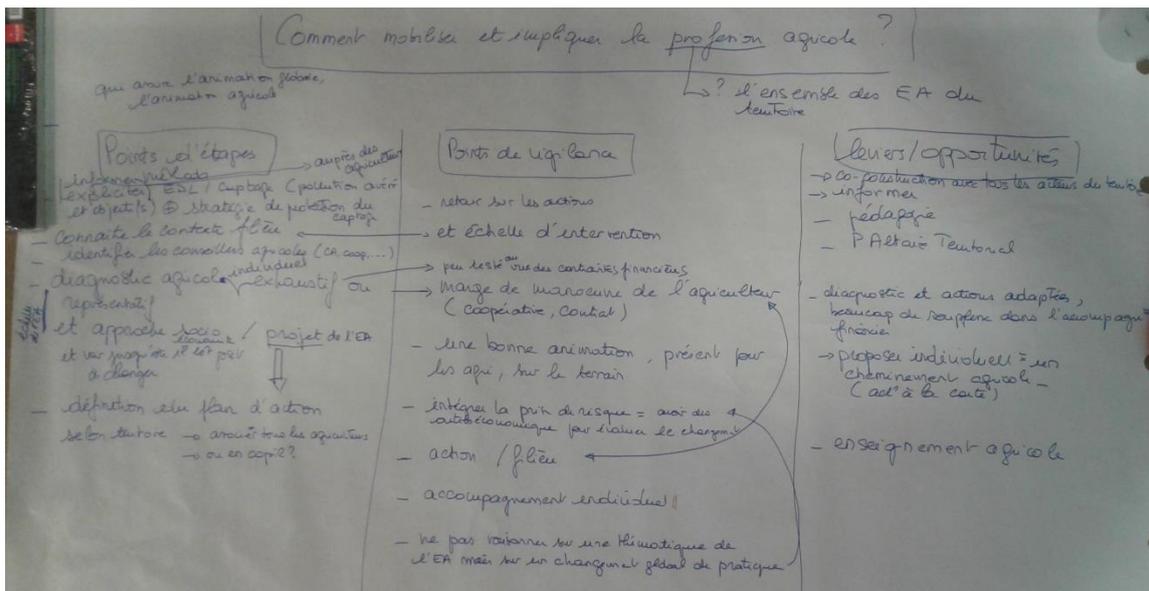
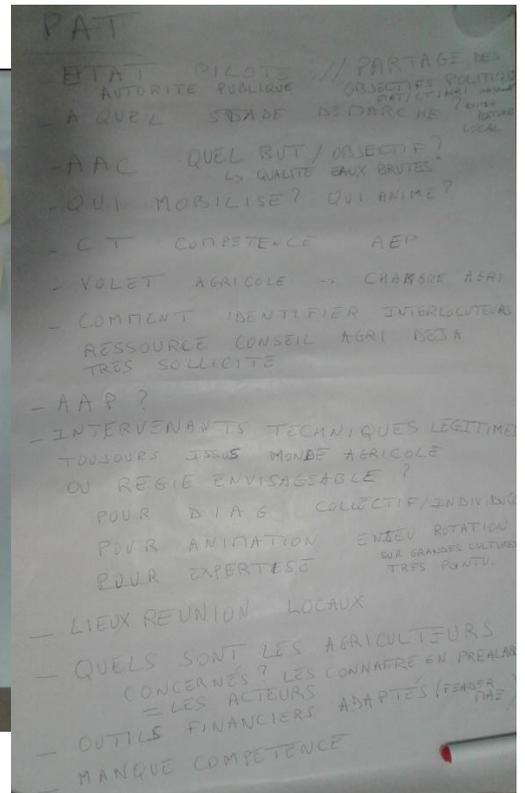
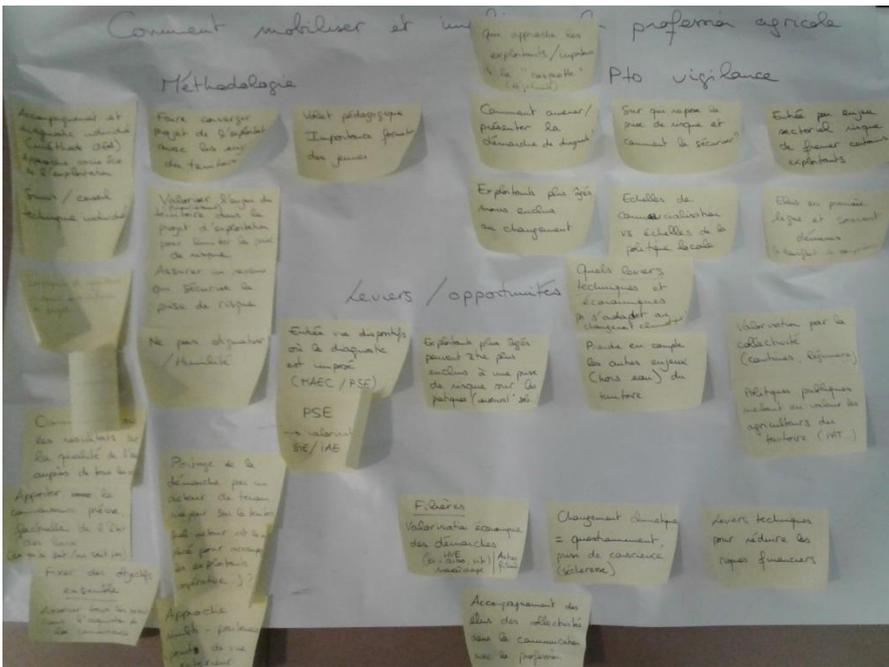
## METHODE DE TRAVAIL

Deux retours d'expériences sur le sujet ont été présentés en introduction :

- **Maxime Moncamp** (Solagro) - *Accompagner la transition des systèmes agricoles vers l'agroécologie. OSAE, une plateforme web comme support d'accompagnement.*
- **Frédéric Robert** (Plateforme agroécologie)

Les participants ont ensuite analysé la question en discutant en petits groupes, répartis en trois tables différentes, pendant plusieurs séances consécutives de 30, 15 puis 10 minutes. Les participants ont changé de tables à la fin de chaque séance afin d'enrichir leurs discussions avec les idées émises par les autres groupes. Une restitution des éléments discutés a été finalement réalisée par chaque groupe. L'atelier a duré 2 h.

## RESULTATS DES ECHANGES



## ÉLÉMENTS IMPORTANTS

### Points d'étapes – méthodologie :

- Informer, expliquer la démarche.
- Définir des objectifs de protection au démarrage.
- Bien connaître le contexte filière et notamment son rayonnement géographique.
- Identifier des conseillers agricoles.
- Bien connaître le fonctionnement hydrogéologique du territoire afin d'identifier des potentielles zones d'action prioritaires.
- Réaliser un diagnostic individuel pour bien comprendre le projet de l'exploitation et identifier des enjeux socio-économiques, des marges de manœuvre. Si cela est réalisable, les diagnostics doivent être réalisés pour l'ensemble des exploitations, auquel cas il faudra procéder à un échantillonnage. Ces éléments seront par la suite utiles pour la construction du plan d'action territorial.

- Pour être correctement abordé la question posée mérite d'être découpé en plusieurs sous-questions : Qui mobilise ?, Pour quoi faire ?, Qui mobilise-t-on et à quel stade de la démarche ?, Quels relais techniques pour mobiliser les agriculteurs ?, etc.
- Tous les acteurs doivent être en réalité mobilisés. Ne pas stigmatiser la profession agricole.
- Le porteur de projet doit être un acteur du territoire et doit s'appuyer sur différents partenaires et points de vue.

#### **Points de vigilance :**

- Bien connaître les liens existants entre les agriculteurs et les coopératives, comme par exemple les contrats.
- L'animation.
- Il est nécessaire d'intégrer la prise de risque des agriculteurs. Cela implique l'utilisation d'outils économiques pour évaluer ces risques.
- Ne pas raisonner au regard d'une seule composante du système d'exploitation. Il est donc important d'avoir une lecture multicritère et systémique de l'exploitation afin de promouvoir un changement global.
- Les conseillers agroécologie et les référents des services de l'Etat sont autant de personnes ressources. Néanmoins il est difficile de les mobiliser car très sollicités. Se poser la question de ce qui peut être réalisé en régie, via une stratégie de montée en compétence (formations, etc.) des animateurs des démarches.
- Il manque globalement de compétences sur les questions d'accompagnement des agriculteurs.
- Risque d'érosion de la mobilisation sur le long terme. Il est donc important de communiquer autour des résultats atteints suite aux modifications de pratiques.
- Eloignement physique et technique du porteur de projet vis-à-vis de la profession agricole.
- Difficulté à faire correspondre les échelles de certaines filières avec les leviers de valorisation de la collectivité (cantine scolaire, etc.).
- Décalage entre les actions réalisées et le temps de réponse des masses d'eau.

#### **Leviers – opportunités :**

- Co-construction, implication des agriculteurs en amont du projet.
- Humilité, ne pas stigmatiser dans la communication.
- Bonne information, pédagogie, transparence notamment dans le suivi de la qualité de l'eau et ses limites, le fonctionnement (complexe) des aquifères, etc.
- Introduire de la souplesse dans les leviers financiers mobilisés.
- Offrir un conseil le plus individualisé possible.
- Mettre en œuvre un Plan alimentaire territorial (PAT) en parallèle du projet pour la construction de nouvelles filières.
- Créer des liens avec l'enseignement agricole (formation initiale et continue).
- Travailler sur les filières.
- Enrichir les débats en apportant de nouvelles références techniques (expérimentations, partages d'expériences de collectifs d'agriculteurs, etc.).
- Changement climatique = facteur de prise de conscience.